

2013-06-24

2012-4592

Altosid® PELLETS

Mosquito Growth Regulator

An Insect Growth Regulator to Prevent Adult Mosquito Emergence

RESTRICTED

GUARANTEE:

(S)-Methoprene 4.25%

REGISTRATION NO. 21809 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

USE OF THIS PRODUCT IS LIMITED TO:
PUBLIC HEALTH OFFICIALS, MOSQUITO ABATEMENT OFFICIALS AND OTHER
TRAINED PERSONNEL

NET CONTENTS:

10 kg

Wellmark International
100 Stone Road West, Suite 111
Guelph, Ontario N1G 5L3
1 800 688-7378

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NATURE OF RESTRICTION: This product is to be used only in the manner authorized. Consult provincial pesticide regulatory authorities about use permits that may be required.

RESTRICTED USES:

INTRODUCTION: ALTOSID Pellets release ALTOSID insect growth regulator as they erode. ALTOSID Pellets prevent the emergence of adult standing water mosquitoes, including *Culex* and *Culiseta* spp., as well as adults of the floodwater mosquitoes, such as *Aedes*, *Anopheles* and *Psorophora* spp. from treated sites.

GENERAL DIRECTIONS FOR USE: ALTOSID Pellets release effective levels of ALTOSID insect growth regulator for 30 days under typical environmental conditions. Treatment should be continued through the last brood of the season. Treated larvae continue to develop normally to the pupal stage, where they die.

NOTE: ALTOSID, an insect growth regulator, has no effect on mosquitoes which have reached the pupal or adult stage prior to treatment.

DIRECTIONS FOR USE:

Apply by ground equipment or by fixed wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions on the label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for ground and aerial application in this label.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

APPLICATION SITES AND RATES

RATES
(kg/ha)

HABITAT

FLOODWATER SITES:

- Pastures, meadows, ricefields, freshwater swamps and marshes, salt and tidal marshes, woodland pools, floodplains, tires, other artificial water holding containers 2.8- 5.6
- Dredge spoil sites, waste treatment settling ponds, ditches and other man-made depressions 5.6-11.2

PERMANENT WATER SITES:

- Ornamental ponds and fountains, flooded crypts, transformer vaults, abandoned swimming pools, construction and other man-made depressions, tree-holes, other artificial water holding containers 5.6
- Storm drains, catch basins, roadside ditches, cesspools, septic tanks, waste treatment settling ponds 5.6-11.2

Use lower rates when water is shallow, vegetation and/or pollution are minimal and mosquito populations are low. Use higher rates when water is deep(> 60 cm), vegetation and/or pollution are high and mosquito populations are high.

APPLICATION METHODS: Apply ALTOSID PELLETS up to 15 days prior to flooding, or at any stage of larval development after flooding or in permanent water sites. Fixed wing aircraft or helicopters equipped with granular spreaders capable of applying rates from 2.8 to 11.2 kg/Hectare (2.5-10 lbs/acre) may be used to apply ALTOSID PELLETS. The pellets may also be applied using ground equipment which will achieve good, even coverage at the above rates.

Aerial application

Use Precautions Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to load granules onto the aircraft.

It is desirable that the pilot has communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at (519)836-3684) or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

Volume: Apply the same recommended rate for ground and aerial applications.

PRECAUTIONS: Avoid breathing dust. The use of a dust mask or NIOSH/MSHA/BHSE-approved respirator with a suitable dust filter to reduce inhalation exposure when transferring bulk product is strongly recommended.

Do not use in water which may be used for immediate human or livestock drinking purposes. Wear chemical resistant gloves when handling and/or applying this product.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: TOXIC to aquatic organisms.

FIRST AID: IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE: Store in a cool, dry place. Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Do not re-use empty container.

DISPOSAL: Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

ALTOSID is a registered trademark of Wellmark International.
HOTLINE 1-800-688-7378

This label transcript service is offered by the Pest Management Regulatory Agency to provide efficient searching for label information. This service and this information do not replace the official hard-copy label. The PMRA does not provide any guarantee or assurance that the information obtained through this service is accurate, current or correct, and is therefore not liable for any loss resulting, directly or indirectly, from reliance upon this service.

2013-06-24

2012-4592

Altosid^{MD} PASTILLES
RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES MOUSTIQUES

UN RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES INSECTES POUR PRÉVENIR L'ÉMERGENCE
DE MOUSTIQUES ADULTES.

USAGE RESTREINT

GARANTIE :
(S)-méthoprène 4,25 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N°D'HOMOLOGATION 21809 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

L'USAGE DE CE PRODUIT EST RÉSERVÉ AUX RESPONSABLES DE LA SANTÉ
PUBLIQUE, AUX RESPONSABLES DE LA DÉMOUSTICATION ET AUTRES
PERSONNES QUALIFIÉES.

Contenu net : 10 kg

Wellmark International
100 Stone Road West, bureau 111
Guelph (ON) N1G 5L3
1-800-688-7378

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être utilisé seulement de la manière autorisée. Consulter les autorités provinciales de réglementation des pesticides pour connaître les permis d'utilisation nécessaires.

USAGES RESTREINTS

INTRODUCTION : Les pastilles ALTOSID^{MD} libèrent le régulateur de croissance des insectes ALTOSID au fur et à mesure qu'elles se désagrègent. Dans les sites traités, les pastilles ALTOSID empêchent l'émergence des moustiques adultes se développant dans les eaux stagnantes, entre autres les espèces *Culex* et *Culiseta* spp., ainsi que celles des moustiques adultes se développant dans les eaux de crue, comme *Aedes*, *Anopheles* et *Psorophora* spp.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL : Les pastilles ALTOSID libèrent des doses efficaces du régulateur de croissance des insectes ALTOSID durant 30 jours dans des conditions environnementales typiques. Il est recommandé de poursuivre le traitement jusqu'à la fin du dernier couvain de la saison. Les larves traitées continuent de se développer normalement jusqu'à la pupaison, puis meurent à ce stade.

REMARQUE : Ce régulateur de croissance des insectes ne produit aucun effet sur les moustiques qui ont atteint la pupaison ou le stade adulte avant le début du traitement.

MODE D'EMPLOI

Épandre seulement par équipement terrestre ou avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

LIEUX ET MOMENT PROPICE AU APPLICATION

DOSES
(kg/hectare)

HABITAT

SITES D'EAUX DE CRUE :

- Pâturages, prairies, rizières, marécages d'eau douce et marais, marais salés, marais littoraux situés au-dessus du niveau de l'eau à marée haute, mares d'eau des boisés, plaines inondables, pneus abandonnés et autres réservoirs artificiels retenant l'eau. 2,8 - 5,6
- Déblais, étangs de décantation des eaux usées, fossés et autres cavités artificielles. 5,6 - 11,2

RÉSERVOIRS D'EAU PERMANENTS :

- Étangs artificiels et fontaines, excavations souterraines inondées, chambres de transformateur, piscines abandonnées, excavations de construction et autres cavités artificielles, trous d'arbre et autres réservoirs artificiels retenant l'eau. 5,6
- Égouts pluviaux, réservoirs de retenue, fossés en bordure des routes, fosses d'aisance, fosses septiques, bassins de décantation des eaux usées. 5,6 - 11,2

Appliquer des doses plus faibles lorsque l'eau est peu profonde, que la végétation et/ou le taux de pollution sont au minimum et que les populations de moustiques sont peu élevées. Appliquer des doses plus fortes lorsque l'eau est profonde (plus de 60 cm), que la végétation et/ou le taux de pollution est élevé et que les populations de moustiques sont importantes.

MODES D'APPLICATION : Appliquer les pastilles ALTOSID jusqu'à 15 jours avant la crue ou à tout stade du développement larvaire après la crue ou dans les sites couverts d'eau en permanence. Les pastilles ALTOSID peuvent être appliquées au moyen d'avions ou d'hélicoptères munis d'épandeurs de granules capables d'appliquer des doses de 2,8 à 11,2 kg/hectare (2,5 à 10 lb/acre). Les pastilles peuvent également être appliquées en utilisant un équipement terrestre pouvant répandre uniformément les doses susmentionnées.

Épandage aérien

Mises en garde concernant l'utilisation

Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de charger des granules à bord de l'appareil.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 519-836-3684. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Épandre la même dose recommandée au moyen d'un équipement terrestre ou par épandage aérien.

MISES EN GARDE : Éviter de respirer les poussières. Il est fortement recommandé d'utiliser un masque anti-poussières ou un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE équipé d'un filtre à poussières convenable pour minimiser l'exposition par inhalation lors du transfert du produit en vrac.

Ne pas utiliser dans l'eau destinée à la consommation humaine ou à des animaux d'élevage.

Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation ou de l'application de ce produit.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Altosid est une marque déposée de Wellmark International.

E.P.A. Est. No. 2724-TX-1
HOTLINE 1-800-688-7378

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))